

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 août 2025

Action Logement soutient et accompagne les sinistrés de l'incendie exceptionnel dans l'Aude (11)

Un incendie d'une ampleur exceptionnelle s'est déclaré le 5 août après-midi à proximité de Carcassonne (Aude). Le feu, attisé par l'extrême sécheresse et la canicule, a parcouru près de 17 000 hectares et touché au moins 15 communes. De nombreuses familles ont dû être mises en sécurité par les autorités. Si l'incendie est aujourd'hui maîtrisé, les conditions météorologiques actuelles font craindre de nouveaux départs de feu.

Face à cet événement dramatique, les Partenaires sociaux d'Action Logement mettent en œuvre un dispositif spécifique pour accompagner les ménages sinistrés. Fidèles à leur mission d'utilité sociale, Action Logement Services et les filiales du Groupe en Occitanie se mobilisent pour apporter des réponses concrètes et rapides aux habitants touchés.

Un accueil et un accompagnement immédiats

Dès ce début de semaine, les équipes d'Action Logement Services Occitanie ont mis en place un accueil dédié via les messageries et le site internet, piloté par la responsable de l'Aide aux Salariés en Difficulté, pour répondre aux premières demandes en déployant les aides financières d'urgence et, selon disponibilités, le relogement temporaire en meublés.

Les équipes restent en lien étroit avec les entreprises locales pour soutenir les salariés dont le logement a été détruit ou rendu inhabitable.

Des dispositifs ouverts à tous les salariés

Les mesures mises en place concernent tous les salariés, quels que soient :

- Le secteur d'activité et la taille de leur entreprise ;
- Leur contrat de travail ;
- Leur ancienneté.

Elles comprennent notamment :

- Une adresse dédiée pour les demandes : incendie.aude@actionlogement.fr;
- Un diagnostic personnalisé pour déterminer les solutions adaptées, en lien avec l'ADIL, les collectivités et les acteurs locaux ;
- Des aides financières : subventions pour alléger les charges liées au logement ou couvrir les frais d'hébergement ;
- Des solutions de relogement temporaire via les filiales d'Action Logement ou ses partenaires bailleurs sociaux sur le département ;
- La garantie Visale sans condition de revenus pour faciliter l'accès à un nouveau logement.

Agir vite pour compléter les dispositifs d'assurance

Ce pack de services vise à intervenir en temps quasi-réel, afin d'apporter une aide concrète avant la prise en charge par les assurances ou autres dispositifs publics.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire, réhabiliter et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, [d'économies d'énergie et de décarbonation](#), de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte [45 filiales dédiées au logement social, 1 filiale de logement intermédiaire](#) et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et en lien avec l'emploi. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer [des aides et des services](#) qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre : X [@actionlogement](#) - LinkedIn [actionlogement](#) - YouTube [@actionlogement](#)

CONTACTS PRESSE

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net

Action Logement en Occitanie

Séverine Piraud : 06 17 22 03 22 / severine.auge@actionlogement.fr